

# COMMUNE D' YEVRES

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : séance du 24 janvier 2017**

Le 24 janvier 2017, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Yèvres, se sont réunis, dans la salle de la mairie.

Le procès-verbal de la précédente séance, en date du 14 décembre 2016, est approuvé à l'unanimité.

## **ECLAIRAGE PUBLIC A COULAMERT, DUAN ET LE THURET : DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TERRITOIRE D'ENERGIE D'EURE-ET-LOIR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Territoire d'Energie d'Eure-et-Loir (anciennement le Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir) peut subventionner les travaux d'éclairage public suivant : - création d'un point lumineux à « Coulamert »,

- fourniture et pose d'une armoire de commande équipée, avec pose d'une lanterne à « Duan »,

- fourniture et pose d'une armoire de commande équipée, avec pose d'une lanterne à « Le Thuret ».

Le montant des travaux s'élève à 7 029,42 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter de Monsieur le Président du Territoire d'Energie d'Eure-et-Loir une subvention pour les travaux d'éclairage public à « Coulamert », « Duan » et « Le Thuret ».

## **CREATION DE 5 BORNES MARCHES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TERRITOIRE D'ENERGIE D'EURE-ET-LOIR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Territoire d'Energie d'Eure-et-Loir (anciennement le Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir) peut subventionner les travaux d'éclairage public suivant : création de 5 bornes marchés,

Le montant des travaux s'élève à 8 357,50 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter de Monsieur le Président du Territoire d'Energie d'Eure-et-Loir une subvention pour les travaux de création de 5 bornes marchés d'éclairage public.

## **DIAGNOSTIC DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION AU TERRITOIRE D'ENERGIE D'EURE-ET-LOIR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Territoire d'Energie d'Eure-et-Loir (anciennement le Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir) peut subventionner les travaux d'éclairage public suivant : diagnostic du réseau d'éclairage public.

Le montant des travaux s'élève à 1 856,00 €H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter de Monsieur le Président du Territoire d'Energie une subvention pour le diagnostic du réseau d'éclairage public.

## **MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU REGLEMENT DU LOTISSEMENT LA CROIX DU BUT**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme et au règlement du lotissement la Croix du But.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur ces modifications.

## DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND CHATEAUDUN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner des conseillers municipaux pour siéger dans les différentes commissions de la Communauté de communes du Grand Châteaudun.

Sont désignés membres des commissions de la Communauté de communes du Grand Châteaudun :

### Commission développement économique, agriculture, commerce et artisanat

- Monsieur PERRY Bruno

### Commission tourisme

- Monsieur LUCAS Pierre

### Commission culture et sport

- Monsieur LUCAS Pierre

- Monsieur MALHERBE Jean-Philippe

### Commission petite enfance, scolaire et périscolaire, jeunesse et aînés

- Monsieur PERRY Bruno

- Madame LORIENT Nadine

- Madame HUART Isabelle

- Madame THIROUARD Mylène

### Commission aménagement du territoire, habitat, transports et numérique

- Monsieur BOISSEAU Samuel

### Commission santé

- Monsieur PERRY Bruno

### Commission environnement (eau, assainissement, déchets, rivières) et travaux (voirie, éclairage public)

- Monsieur BOISSEAU Samuel

- Monsieur DOUSSET Dominique

### Commission finances et moyens généraux

- Madame BELNOUE Janie

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande de subvention du BTP CFA du Loir-et-Cher. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas donner suite à cette demande.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que, lors du prochain conseil municipal, il faudra revoir le montant de la participation de la commune aux agents, dans le cadre du maintien de salaire.

- que 600 000 € ont été affectés, par la Région Centre-Val de Loire, pour des études, afin de déterminer les travaux à réaliser, sur les lignes ferroviaires du sud du département.

- que 14 élèves de l'école élémentaire sont finalement inscrits pour le stage « j'apprends à nager ».

- qu'aucune dérogation ne sera accordée, en 2017, par le Préfet, pour équiper de l'application TES les communes qui le souhaitent, afin de pouvoir traiter les demandes de cartes d'identité et de passeports. Une réflexion sera menée plus tard si la charge de travail est trop importante pour les communes d'Illiers-Combray, de Bonneval et de Châteaudun.

- qu'il a adressé aux conseillers départementaux les dossiers (voirie, terrain de tennis et aménagement du carrefour rue Emile Delavallée / rue de la Croix du But) pour les demandes de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI), qui remplace le FDAIC.

- qu'il y a eu un souci technique au NRA de la Hallonnière, ce qui retarde sa mise en service. Celle-ci devrait intervenir avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

- sur les travaux dans les bâtiments scolaires, à réaliser par la Communauté de communes du Grand Châteaudun : priorité à la réfection du « Chat Perché » et aux petites réparations dans toutes les écoles, d'ici la fin d'année scolaire.

- sur la dissolution de la Communauté de communes du Perche-Gouet : Monsieur le Préfet a pris un arrêté mettant fin aux compétences, mais elle n'est pas dissoute. Monsieur le Maire précise que si la trésorerie de la communauté de communes était insuffisante, alors les anciennes communes membres pourraient participer aux frais restant à régler.

- que la Communauté de communes du Grand Châteaudun va subventionner le voyage scolaire en découverte du patrimoine, organisé par l'école primaire d'Yèvres ; ce qui diminuera, voir annulera la participation financière des parents.

Madame PERRINEAU informe le Conseil Municipal qu'un citoyen de Maineuf dépose des appareils électroménagers usagers sur la voie publique. Monsieur le Maire répond que le nécessaire sera fait auprès de celui-ci.

Monsieur MALHERBE fait part au Conseil Municipal des dernières activités des sections de l'US Yèvres :

- Section Muay Thaï : 10 boxeurs sont allés en stage au Cambodge. Le 2<sup>ème</sup> gala aura lieu le 27 janvier 2018.

- Section Futsal : il est envisagé de créer une section séniors avec, pour conséquence, une demande à venir de créneau supplémentaire pour l'utilisation de la salle des sports.

Monsieur MALHERBE évoque un problème de voitures qui tournent trop tôt, suite à l'aménagement du carrefour face au garage Buron. Monsieur le Maire répond qu'une solution sera étudiée, en concertation avec le Conseil Départemental.

Monsieur BOISSEAU informe le Conseil Municipal :

- du compte rendu de la commission « travaux » du 18 janvier dernier.

- du compte rendu de la réunion sur le bassin versant de l'Ozanne.

- sur les travaux effectués, en cours et à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.